

Sujet : La lettre Ressources Humaines de l'académie de Normandie - N°3

De : Communication normandie <communication@ac-normandie.fr>

Date : 30/11/2022, 13:36

Pour : liste-personnels@ac-normandie.fr

Si vous ne visualisez pas les images, cliquez dans le bandeau jaune qui apparait sur : "option - affichage des contenus".

3e numéro de la lettre des ressources humaines

Novembre 2022



LE CHIFFRE

19

est le nombre de scrutins pour lesquels les électeurs normands sont appelés à voter dans le cadre des élections professionnelles.

LA DATE

7/12

Vous souhaitez ou devez participer aux mutations interdépartementale ou interacadémique 2023 ? Vous pourrez saisir vos vœux sur Siam (accessible sur l'application web I-Prof) à compter du 16 novembre 2022 (12h) et jusqu'au 7 décembre 2022 (12h).

[Accéder à l'application i-Prof](#)

À NOTER

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS

Les inscriptions aux concours de la session 2023 sont prolongées jusqu'au vendredi 2 décembre 2022, 12 h, heure de Paris.

Vous êtes titulaires ou contractuels, si vous envisagiez de vous inscrire aux concours, c'est maintenant !

[Toutes les informations sur les recrutements et concours de recrutement](#)



[En savoir plus](#)

Élections professionnelles du 1er au 8 décembre: Votez !

À partir de ce jeudi jusqu'au 8 décembre 2022, vous exercerez votre droit de vote pour élire vos représentants au sein des instances de dialogue social de notre ministère.

Les élections professionnelles sont un rendez-vous majeur pour le dialogue social au sein de nos ministères, comme au sein de l'ensemble de la fonction publique.

Sans plus attendre, vous pouvez dès à présent accéder au portail Élections et à votre espace électeur. Vous avez reçu sur votre adresse de messagerie professionnelle un lien à usage unique vous permettant d'accéder au portail Élections, d'activer votre espace électeur et de définir votre mot de passe "élections". Vous pouvez depuis ce portail consulter votre profil électeur et les scrutins auxquels vous êtes appelé(e) à participer. Pour rappel, votre identifiant électeur est votre adresse de messagerie professionnelle, sur laquelle vous avez reçu le message initial de communication avec votre lien à usage unique. L'accès au portail électeur peut ensuite se faire à tout moment avec l'identifiant, qui correspond soit à l'adresse de messagerie en ac-normandie.fr, soit à l'adresse originelle en ac-caen ou ac-rouen.

Vous retrouvez sur la [page dédiée du ministère](#) toutes les informations pratiques sur les scrutins et les modalités de vote. Elle sera enrichie progressivement jusqu'aux résultats.

Pour participer aux élections professionnelles 2022, une notice de vote vous a été remise en main propre sur votre lieu de travail contre émargement (dans certains cas précis, elle vous a été envoyée par voie postale). Elle contient votre code de vote indispensable pour voter.

[Accéder au portail Élections](#)



Égalité Femmes-Hommes dans l'académie

Des dispositifs sont mis en place en référence au plan académique d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le [cadre de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles](#).

Une cellule d'écoute violences sexistes et sexuelles à destination de l'ensemble des personnels de l'Académie de Normandie est ouverte.

Un dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail est désormais opérationnel à l'échelle académique.

Le dispositif de signalement a pour objet de recueillir dans un cadre confidentiel et neutre les signalements relatifs à des violences sexistes ou sexuelles, et le cas échéant, d'alerter les autorités compétentes, d'accompagner et de protéger des victimes mais aussi, sous réserve de l'accord de la victime, de traiter les faits signalés. [Il est à l'usage exclusif des signalements de faits concernant les personnels de l'académie de Normandie](#).

Il comprend une cellule d'écoute que vous pouvez joindre au numéro dédié suivant : **0 800 005 799**

► Cette ligne académique d'appel dédiée est gratuite, accessible du lundi au vendredi sur les créneaux 10h-12h et 14h-17h afin que l'agent signalant soit mis en relation avec une professionnelle de l'écoute. En-dehors de ces plages horaires, il est possible de se référer aux structures nationales et locales extérieures.

Ci-joint, le document d'aide aux victimes.

Un webinaire

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence commise à l'encontre des femmes, qui a eu lieu le 25 novembre, un webinaire sur les cyberviolences sexistes et sexuelles a été organisé, le 24 novembre à destination de l'ensemble des personnels de l'académie de Normandie.

[Replay du webinaire](#)



Notre école, faisons-la ensemble

Sous le pilotage du directeur d'école, du principal ou du proviseur, chaque communauté éducative peut choisir de s'inscrire dans la démarche en bénéficiant d'un accompagnement dédié et personnalisé par une équipe d'appui.

Tels sont les objectifs des concertations locales qui sont déployées progressivement depuis le mois d'octobre dans les écoles, collèges et lycées volontaires, avec pour perspective l'innovation des équipes, portée par une dynamique collective.

Ces concertations sont ouvertes aux personnels, aux familles, aux élèves, ainsi qu'aux élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu économique local, etc.

La Cellule Académique pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et l'Expérimentation (CARDIE), les référents académiques CNR et les équipes de réseau Canopé seront chargés d'accompagner les équipes qui le souhaiteront.

Pour tout renseignement : notre.ecole@ac-normandie.fr

Plus de 400 écoles et établissements scolaires de l'académie sont d'ores et déjà inscrits dans le projet pour faire émerger des initiatives nouvelles avant la fin de l'année scolaire. L'occasion d'échanger et de débattre avec tous les acteurs de l'École autour de thématiques ciblées dans le but d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et de réduire les inégalités scolaires.

La commission académique a commencé l'examen des projets, le mercredi 23 novembre 2022.

7 projets ont déjà été déposés par des équipes situées dans l'Orne, la Manche et l'Eure, sur des thèmes aussi variés que l'apprentissage de la programmation et de la robotique, la création de chantiers coopératifs pour des élèves d'EREA, la découverte de la faune ou le développement d'actions citoyennes.

L'ensemble des projets fera l'objet d'un accompagnement par l'équipe de suivi académique et pourra bénéficier d'un soutien financier dans le cadre des fonds d'innovation pédagogique.

La commission académique d'examen des projets se réunira deux fois par mois pour examiner les nouveaux projets présentés par les équipes pédagogiques et éducatives.

En savoir plus sur Notre école, faisons-la ensemble



"Chercheurs en actes", 4e édition

Le Prix Chercheurs en Actes met à l'honneur les initiatives et méthodes portées par des équipes pédagogiques et récompense des actions qui s'appuient sur la recherche et l'expérimentation.

Éprouvées en classe avec un déploiement possible au sein d'autres établissements, ces initiatives visent à améliorer les connaissances et les compétences des élèves pour la réussite de tous.

4 catégories sont proposées :

- Égalité des chances : Réduction des inégalités pour un accès facilité à la réussite scolaire
- Confiance en soi et compétences socio-comportementales : Apprendre à auto-réguler son apprentissage et avoir confiance dans sa réussite
- Handicap et scolarité inclusive : Inclusion de tous les enfants dans le milieu scolaire
- Évaluation et intervention pédagogique : Évaluation des besoins des élèves et intervention pédagogique ciblée

Qui peut candidater ?

Le Prix Chercheurs en Actes est ouvert aux établissements de tout niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2023 pour déposer votre candidature.

Informations et inscription



L'école académique de la formation continue inaugurée

L'école académique de la formation continue (EAFC), inaugurée à Rouen le mardi 4 octobre 2022, est ouverte à tous les personnels de l'académie.

La rectrice Christine Gavini, accompagnée de Édouard Geffray et de Vincent Soetemont, respectivement directeur général de l'enseignement scolaire et directeur général des ressources humaines au Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, ont inauguré l'école académique de la formation continue de Normandie.

Après une cérémonie officielle en salon Corneille au site de Rouen du rectorat, a eu lieu le traditionnel coupé du ruban dans le lab de l'EAFC, point de départ de cette nouvelle école. La délégation ministérielle a ensuite visité les lieux.

Ce temps officiel s'est clôturé par un moment de convivialité réalisé par les élèves du lycée George Baptiste de Canteleu avec professionnalisme.

L'EAFC a pour objectif de transformer la formation continue pour l'ensemble des personnels en leur permettant de construire des parcours au plus près de leurs besoins et de leur environnement de travail.



À noter dans vos agendas

DEC

Tous les concours dont la date limite d'inscription était fixée au 18 novembre 2022 voient cette date repoussée au 2 décembre 2022.

DPE

Jusqu'au 7 décembre : inscriptions au mouvement inter-académique.

DIFOR

Du 21 novembre au 5 décembre : ouverture d'une seconde campagne d'abonnement spécifique aux modules de formation pluridisciplinaires.

DPA

Du 7 novembre au 6 décembre : indisponibilité des SIRH (systèmes d'information des ressources humaines) dans le cadre de la fermeture d'AGORA pour l'ouverture de RenoIRH.

Fin novembre : versement des primes exceptionnelles au bénéfice des personnels ATSS titulaires et contractuels sera sur la paye de novembre.

Fin novembre : revalorisation de l'IFSE pour les personnels médico-sociaux qui interviendra sur la paye de novembre (pour les médecins et les infirmiers)

6 décembre 2022 : fermeture définitive du logiciel de gestion des Ressources Humaines AGORA pour les personnels ATSS et l'ouverture du logiciel de gestion RH RenoIRH.

Fin décembre : versement des primes exceptionnelles au bénéfice des personnels Jeunesse et Sport, de compétence ministérielle, sera sur la paye de décembre.

Fin décembre : revalorisation de l'IFSE pour les assistantes sociales sur la paye de décembre.

[DOSSIER THÉMATIQUE]

PRAF 2022-23

Profondément réorganisé de manière à le rendre plus lisible et accessible, le PRAF 2022-23 s'articule autour de 11 cycles de formation métiers, et 3 cycles inter-métiers, inter-catégoriels qui s'adressent à tous les personnels de l'académie.

Le PRAF 2022-23 est publié sur le site de l'École académique de la formation continue.

Les formations Intercatégorielles sont en ligne sur le site académique depuis le 4 octobre 2022.

Les propositions de formations disciplinaires seront transmises par vos inspecteurs via les listes de diffusion disciplinaires ou les sites disciplinaires au fur et à mesure de l'organisation des formations.

Les formations sont ouvertes aux abonnements depuis le 24 novembre 2022.

Retrouvez l'intégralité de l'offre du PRAF 2022 2023 dans le livret de formation.

Les modalités d'accès aux formations :

1. ABONNEMENT AUX FORMATIONS INTERDISCIPLINAIRES OUVERTES AUX ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ ET AUX CPE DEPUIS LE 24/11/2022

Si vous êtes intéressés, abonnez-vous !

En fonction des places disponibles, vous pourrez recevoir par la suite un lien de pré-inscription : si vous souhaitez toujours participer à cette formation, ce sera le moment de confirmer votre candidature, en cliquant sur le lien.

Seule, la réception d'un ordre de mission vous confirmera votre inscription définitive à la formation.

2. FORMATIONS DISCIPLINAIRES OU FORMATIONS MÉTIERS (PAR CYCLE)

Vous n'avez aucune démarche spontanée à accomplir.

Tout au long de l'année scolaire, vous aurez accès à des liens vous permettant de vous pré-inscrire à des actions de formation.

Vous donnerez suite si vous êtes intéressé -e.

En fonction des places disponibles, la réception d'un ordre de mission vous confirmera votre inscription définitive à la formation.

Livret de formation & foire aux questions

[L'ACTUALITÉ DU MINISTÈRE]

Installation des groupes de travail pour une réforme des lycées professionnels

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse porte l'ambition de construire le lycée professionnel de demain pour la réussite de tous les élèves, à travers une réforme structurelle et en concertation avec toutes les parties prenantes. Des groupes de travail se sont installés le 21 octobre 2022 pour nourrir les évolutions à conduire.



En savoir plus sur le bilan, le calendrier et les enjeux.



www.ac-normandie.fr

Cet email a été envoyé à l'ensemble des personnels de l'académie.

Merci de ne pas répondre à ce message.

Si vous souhaitez nous contacter merci d'écrire à communication@ac-normandie.fr

— Pièces jointes : —

Cellule d'écoute violences sexistes et sexuelles au travail - aide aux victimes.pdf

1,6 Mo